



Auxiliaire logopédique

(F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une auxiliaire logopédique (F/H/X) pour le Service du Vivre-Mieux – Centre PMS de CINEY.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : rue Walter Sœur, 66 à 5590 CINEY
- Contrat : désignation temporaire – Temps plein
- Votre candidature est attendue pour le 4 juin 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : CPMS de CINEY

Le Vivre Mieux a comme missions de mener/développer/promouvoir des actions en termes de santé et d'inclusion sociale déclinées autour de 4 pôles structurants dont le pôle Santé scolaire (Centres PMS et le service PSE décliné en 9 antennes).

Rôle : Contribuer à l'épanouissement global de l'élève tout au long de son parcours scolaire selon les décrets fondateurs (ou arrêtés) du PMS (01/04/1960, 14/07/2006) et du PSE (20/12/2001, 16/05/2002 et 14/07/2011).

Votre mission / Vos missions

L'auxiliaire logopédique est chargé-e, sous l'autorité du/de la directeur-riche du centre PMS, des missions suivantes liées à la réalisation du programme d'activités du service :

- Soutenir la détection et le repérage précoce des difficultés d'apprentissage des enfants de l'enseignement maternel en collaborant, le plus possible directement au sein des écoles, avec les équipes éducatives ;
- Rechercher avec les enseignants des solutions face à des difficultés exprimées par les équipes éducatives.

En pratique, l'auxiliaire logopédique cherchera à :

- Assurer le soutien à la réussite scolaire et la détection précoce des difficultés d'apprentissage dans le cadre de l'enseignement maternel.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse tessa.forain@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe !**



Votre profil

- Être titulaire du diplôme de bachelier en logopédie ou le diplôme en master en logopédie.
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule épreuve orale (éliminatoire) qui permettra d'évaluer la perception de la fonction, la motivation du candidat ainsi que les compétences utiles liées à la fonction.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (36 heures par semaine)
- Type de contrat : Désignation temporaire
- Estimation de la rémunération : Auxiliaire logopédique – Echelle 301 (Fédération Wallonie-Bruxelles)
 - Brute annuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 36976,21 €
 - Brute annuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 42465,46 €

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse tessa.forain@province.namur.be

Avantages

- Remboursement des frais de déplacement pour les trajets-missions entre les écoles ;
- Congés scolaires.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae mis à jour ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse tessa.forain@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (SGRH), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 4 juin 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame FORAIN via l'adresse mail tessa.forain@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !